

# La condition des femmes noires en France

Femmes, Noires et immigrées. Le sexisme "courant" - réservé aux femmes de toutes origines - et le racisme "ordinaire" - qui s'adresse aux immigrés des deux sexes - sont aggravés, dans le cas des femmes africaines et antillaises, par des conditions de vie en porte-à-faux entre les exigences du pays d'accueil et celles de la tradition.

Face à la société française dans son ensemble, le Modefen tente de briser l'image fortement érotisée et dévalorisée attachée aux femmes noires : face aux hommes de leurs "communautés", il lutte contre des coutumes héritées du pays d'origine - la polygamie ou l'excision par exemple - mais contradictoires avec les valeurs ou le mode de vie français.

**– Quand est né le Modefen ? Comment s'est-il développé ? Comment a-t-il été amené à prendre en charge les problèmes spécifiques aux femmes d'Afrique et des Antilles ?**

– L'association existe depuis 1981. Si nous avons estimé nécessaire de la fonder, c'est parce que jusqu'à ce moment-là, à notre connaissance, il n'existait pas d'organisation prenant en charge les problèmes spécifiques des femmes de culture noire. Il y avait à l'époque des associations de travailleurs immigrés où ne se trouvaient presque que des hommes, pour ne pas dire exclusivement. C'était toujours les hommes qui étaient amenés ici comme travailleurs ; lorsqu'ils faisaient venir leur famille, leur femme restait à la maison. Lorsque les maris revendiquaient aux côtés de leurs collègues français, c'était en tant que travailleurs qu'ils revendiquaient ; il était donc normal que la question des femmes ne soit pas soulevée dans ce cadre-là.

D'un autre côté, le mouvement féministe français avait lui aussi des revendications : à travail égal, salaire égal ; la question de la contraception ; celle du droit à l'avortement, etc. Cela ne veut pas dire que ces deux derniers points ne concernaient pas les femmes noires ; mais la revendication "à travail égal, salaire égal" ne les visait pas spécifiquement, parce que souvent elles ne travaillaient pas.

On s'est donc dit que, d'un côté il y avait nos frères, nos maris qui avaient leurs associations, leurs syndicats de professionnels et de l'autre côté il y avait les femmes françaises luttant pour certains droits spécifiques à la civilisation occidentale. Mais en mettant ensemble les deux groupes revendicateurs, on ne trouvait pas notre compte. C'est la raison pour laquelle nous avons cru nécessaire de créer une associa-

Un entretien de  
Philippe Dewitte avec  
Lydie Dooh-Bunya,  
présidente  
du Mouvement pour  
la défense des droits  
de la femme noire  
(Modefen),  
in n° 1131, avril 1990  
d'*Hommes &  
Migrations*

# HOMMES & MIGRATIONS

## LES AFRICAINS NOIRS EN FRANCE



Première partie  
ASPECTS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET CONDITIONS DE VIE

Jacques Barou – Geneviève Delbos – Lydie Dooah-Bunya  
Cédric Guanter – Philippe Langue Dehelle – Claude Méliassoux  
Juliette Minces – Catherine Quinault – Gilles Verhuet  
Koffi Yangane

LA FRANCE PLURIELLE  
Chronique de la vie associative

LIVRES – CINÉMA – TÉLÉVISION  
THÉÂTRE – ARTS PLASTIQUES

MENSUEL – N° 1131 – AVRIL 1990 – 30 F

tion qui prenne en compte les problèmes spécifiques des femmes venues d'ailleurs.

J'ai signalé tout à l'heure deux ou trois points sur lesquels portaient les revendications des féministes françaises. Sur le point concernant le droit de disposer de son corps, on peut inclure le problème de l'excision. Nos camarades féministes françaises ont montré là qu'elles pouvaient et qu'elles savaient être solidaires ; leur solidarité nous a paru essentielle, et à certains égards sans faille, sur la question de l'excision. Cela dit, nous pouvions avoir à leur poser d'autres questions qui concernent les femmes noires ; le racisme dans le travail, le logement ou à l'école, lorsqu'on refuse nos enfants ou quand nos enfants sont assassinés, car il est arrivé qu'on tue un enfant parce qu'il est africain ou maghrébin. On peut regretter que toutes les femmes ne soient pas plus solidaires face à ces violations des droits, ou au

moins ne le montrent pas plus par des actions diverses. Voilà pourquoi il était essentiel que nous, femmes noires, ne soyons pas des wagons attelés aux revendications des autres, mais que nous aussi disions tout haut ce qui nous opprime et ce que nous attendons des autres.

**– Je voudrais maintenant qu'on aborde la situation spécifique de la femme noire dans la société française ; quelle est la nature du racisme et du sexisme qui s'exercent à son égard ? En quoi sont-ils différents du sexisme "ordinaire", c'est-à-dire dirigé contre les femmes de toutes origines ?**

– On peut dire que la société française est patriarcale ; c'est une société dans laquelle les hommes ont eu la place prépondérante. Certaines lois et la lutte des femmes ont entraîné des modifications depuis un certain temps, mais la tendance normale est incarnée par le pater familias. Dans cette société hiérarchisée viennent se greffer d'autres personnes venues d'ailleurs. Il y a en haut l'homme français, suivi de la femme, française ; ensuite viennent les hommes venus d'ailleurs et enfin les femmes venues d'ailleurs. Il est évident qu'il existe un sexisme particulier, lié à la femme noire. Et on peut dire que pratiquement dans chaque mâle existe la sensation ou le sentiment de représenter le côté fort de sa société ; il en va ainsi dans les sociétés occidentales, comme dans d'autres sociétés qui n'ont rien à voir avec le christianisme. Ajoutée à ce contexte, la colonisation a laissé des traces jusque dans les générations actuelles. Évidemment, on trouvera certainement dans la société française aussi bien des

hommes que des femmes de tous âges qui ne sont pas racistes, je veux dire racistes “agressifs” - parce que nous sommes toujours plus ou moins racistes quelque part.

On profite du fait que les femmes sont étrangères ou noires pour exercer sur elles ce qu'on aurait eu tendance à exercer sur toute femme. Dans l'esprit de certains, la femme doit être soumise ; ils pensent qu'actuellement cela cadre bien avec l'image qu'ils ont de la femme noire. On voit même parfois cela dans le mariage : certains Européens épousent des Asiatiques ou des Africaines parce qu'ils croient pouvoir exercer sur elles ce que leurs compatriotes n'accepteraient pas, car réputées moins soumises. La femme noire comme objet sexuel. Nous parlions dernièrement de cette affiche dans laquelle les publicistes français s'étaient servis du corps d'une femme noire comme d'un guéridon, où était posée une coupe de champagne. Le mépris des femmes noires peut aller jusque-là.

**– Le corps de la femme blanche est aussi énormément malmené par la publicité.**

– Je n'en disconviens pas et nous luttons contre tout ça. Mais la question que je me pose est de savoir si le publiciste qui a fait cette photo l'aurait proposée à une femme blanche. Il est évident qu'il n'aurait pas fait cela avec un homme de toute manière, et qui plus est, pas à un homme blanc. Pour la femme noire, on croit qu'on peut tout se permettre. Il faut lutter contre les stéréotypes : des femmes noires font le trottoir, certaines font la bêtise de leur vie en utilisant des produits qui les font blanchir ; mais c'est une minorité.

**– D'après la dernière remarque que vous venez de faire, votre action est un combat pour la femme, pour les Noirs et pour la femme noire. Lutter contre le blanchiment de la peau, c'est aussi une revendication des hommes noirs.**

– Il faut s'accepter tel qu'on est. Penser à se blanchir la peau, cela implique d'avoir le temps de s'acheter les produits, de les passer plusieurs fois pour que la peau s'éclaircisse. Ce comportement suppose un dérèglement quelque part. En supposant qu'on arrive à s'éclaircir, on ressemblera à qui ? Ni à ses ancêtres, ni à ceux de sa communauté, ni à ceux auxquels on voudrait ressembler. On devient une espèce de bâtard et en plus on s'abîme la santé.

Il existe un autre blanchiment de la peau, si on peut dire, qui est le mariage mixte. Il y a quarante ans, Frantz Fanon dénonçait le complexe d'infériorité des Antillaises, soucieuses de “blanchir” leur descendance en se cherchant un mari européen. Est-ce un phénomène que vous constatez actuellement parmi les femmes noires résidant en France ?

Pour ce qui est des Africaines, leur mariage avec un Européen n'est pas dans ce but-là, je crois pouvoir le dire. La plupart des femmes qui épousent des Français le font par amour, et jamais pour éclaircir leur progéniture. On a longtemps dit que dans la société antillaise, au contraire, c'était le cas. L'esclavage y a sévi pendant des siècles et les gens en sont arrivés à douter de leur propre valeur. Les Blancs les niaient complètement en tant qu'êtres humains et présentaient la couleur blanche comme l'idéal. Alors, pour tendre vers cet idéal, il y a plusieurs manières : on met des produits, on épouse un ou une Blanche. Mais, maintenant, la plupart des personnes de la communauté ont conscience que le ravage de l'esclavage ne peuvent plus avoir cours maintenant.

**– Que pensez vous du discours anti-impérialiste militant qui disait – et dit peut-être encore – que les femmes noires se mariant avec des Blancs étaient “traîtres” à la cause ?**

– Il y a des gens qui n'ont pas encore digéré tout ce que la communauté a subi du fait de l'esclavage et de la colonisation. Ces gens se disent que le mieux pour la communauté est de ne pas se marier avec quelqu'un d'une autre couleur sous peine de se couper de son groupe. Ils pensent qu'à partir du moment où on choisit un partenaire d'une autre peuple, d'une autre race, on est souvent obligé “de mettre de l'eau dans son vin”, tandis que – croit-on – lorsqu'on reste dans son milieu, on demeure plus lucide. L'amour peut faire beaucoup de choses et peut mener loin, y compris contre sa propre communauté.

Je vous entends beaucoup parler de “communauté” au singulier, concernant à la fois les Africaines et les Antillaises. Est-ce que, pour vous, cela signifie qu'il existe une identité propre, à la jonction des Africaines et des Antillaises, voire des femmes noires nées en France, quelque chose qui les unirait toutes et qui serait “l'identité noire” ?

Ce ne sont pas les Noirs qui ont créé l'idée de “race”, cause de tant de drames. Aujourd'hui encore, je ne pense pas qu'on soit arrivé à évaluer le nombre exact d'Africains qui ont quitté le continent de leurs ancêtres pour se retrouver ailleurs. Quand je dis “la communauté”, je sens qu'il y a une communauté négro-africaine et, par ce terme, on englobe souvent les Antillais. Évidemment, il y a chez les Antillais des personnes qui ont du sang indien, du fait de mariages entre gens d'origine africaine et indienne. À tort ou à raison, on part du principe que la plupart des Antillais et Antillaises ont leurs ascendants venu d'Afrique ; en tant que tels, beaucoup d'entre eux s'appellent eux-mêmes des Africains ; nous aussi, ce qui nous permet de parler de LA communauté. Si l'on veut être plus précis, on parle aussi des communautés africaine et antillaise, parce qu'à un certain moment il y a eu cassure, constitution ailleurs d'autres habitudes, d'autres comportements, d'autres destinées. Dans notre esprit, le fait de penser “la communauté” nous rend plus

forts, peut-être à tort ; mais cela nous rend plus solidaires. Des communautés sous-entendraient un éparpillement. La couleur noire de la peau crée des liens en raison du racisme dont nous sommes tous victimes.

**– Peut-être pouvons-nous parler maintenant des conditions de vie, de logement et de travail, et de l'action du Modafen.**

– En ce qui concerne le logement, les femmes ne sont pas seules concernées, mais toute la communauté. Évidemment, dans celle-ci comme dans d'autres, il y a des classes sociales. Ceux qui ont les moyens financiers d'habiter dans de grands pavillons personnels ou dans de grands appartements ne connaissent pas les problèmes de quelqu'un qui, le soir, retrouve un petit logement habité par six, sept ou dix personnes. La question du racisme fait que, pour nous, trouver un logement ici devient souvent un parcours du combattant. Quand j'étais étudiante, il y a trente-cinq ans, il n'y avait pas encore beaucoup d'Africains en France, mais il était déjà difficile de trouver un logement. On voyait une annonce dans un journal ou une agence, on téléphonait, on nous disait de venir visiter ; lorsqu'on se présentait, parce qu'on était noir, ça venait d'être pris. Les moins hypocrites disaient carrément : *"Moi, je ne loue pas à des gens de couleur."* Tellement de gens ont vécu ça, que ce n'est même plus la peine de le raconter. Cela se passe encore tous les jours.

Quand il s'agit de polygamie, on parle de culture...  
C'est à croire que certains hommes français veulent vivre la polygamie par Africains interposés.

**– Parmi les militantes ou les adhérentes qui viennent vous voir parce qu'elles ont des ennuis de logement, il doit y avoir une grande diversité. Les Antillaises ont adopté une partie des schémas culturels des Occidentales et ont souvent moins d'enfants que les Africaines ; et pour celles qui vivent en situation de polygamie, je suppose que les conditions de logement ne sont pas les mêmes.**

– Les Antillaises aussi vivent en polygamie, peut-être pas avec des Antillais mais avec des Africains. C'est évident que la question de la polygamie posée dans le contexte de la France peut être dramatique. En 1983-1984, nous avons fait une enquête sous l'égide de la FEN concernant les enfants d'âge scolaire et l'excision. On avait remarqué un certain absentéisme des fillettes que l'on n'expliquait pas, sinon par le fait que l'élève avait été excisée et devait pendant quelque temps rester à la maison. Cette enquête nous a amenées à pénétrer dans un certain nombre de foyers polygames.

En Afrique, chaque femme a sa petite case à l'écart de l'autre, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas quand même des tiraillements entre elles. Ici, les conditions de vie font qu'un Africain qui a deux femmes ne

1)- Sur la polygamie au quotidien, telle qu'elle est vécue en France et en Afrique, on se reportera à l'excellent livre de Sylvie Fainzang et Odile Journet : *La femme de mon mari. Anthropologie du mariage polygamique en Afrique et en France*, Paris, L'Harmattan, 1989.

peut pas trouver les moyens d'avoir un appartement pour chacune d'elle et ses enfants ; donc les deux femmes vivent dans un même foyer. Celle qui a les faveurs dort avec le mari, l'autre dort avec les enfants. Le soir, ils mettent un paravent pour séparer l'unique pièce où ils dorment tous. L'épouse, dont ce n'est pas le tour de dormir avec le mari, n'a pas le droit de bouger de toute la nuit parce que cela voudrait dire qu'elle a "dérangé le tout de l'autre". Imaginez cette femme, peut-être déjà âgée, sur son lit pliant et qui, même si elle a envie d'uriner, doit se retenir jusqu'au lendemain matin de peur d'avoir des histoires. Je crois que lorsqu'on a entendu des femmes parler de tout cela, on peut se rendre compte qu'il y a là une atteinte à la dignité des femmes. Sans compter que les enfants sont aussi témoins de cette situation<sup>(1)</sup>.

### – Que préconise le Modafen ?

– Le Modafen se bat pour qu'il n'y ait plus de polygamie. Dans le contexte de la France, ce qui nous a semblé regrettable, c'est que le regroupement familial soit venu aggraver cette situation. Pendant que celui-ci se décidait, les responsables auraient peut-être dû discuter avec les associations qui avaient l'habitude d'entendre les femmes. Si nous avions eu à donner notre avis, nous aurions préconisé d'informer les travailleurs africains et de leur dire que sur le territoire français la polygamie est interdite. On aurait peut-être évité des dérapages : certains hommes ont travaillé et fait travailler leur première épouse et ont ensuite pris l'argent du ménage pour aller s'acheter une autre femme et la faire venir, toujours dans le

cadre du regroupement familial. Maintenant, on vit dans une situation absolument aberrante : la polygamie est permise en France aux Africains, alors qu'elle est interdite par la loi. Il n'y a qu'une interdiction qu'on applique : c'est celle qui concerne l'excision. Mais quand il s'agit de polygamie, on parle de culture... C'est à croire que certains hommes français veulent vivre la polygamie par Africains interposés... Non, quand il y a interdiction, elle doit être respectée. D'ailleurs la polygamie est aussi nocive pour les femmes que pour les enfants.

**– À propos de l'excision, que pensez-vous du fait qui consiste à condamner une femme ou un homme pour des pratiques tout à fait répréhensibles au regard des droits de l'homme, mais que les intéressés ne perçoivent pas comme telles ? La plupart de ces femmes et de ces hommes, lorsqu'ils se retrouvent devant les tribunaux français, ne comprennent pas ce qui leur arrive ; ils ne sont pas informés et n'ont fait que perpétuer des coutumes ancestrales. Concrètement, que faut-il faire pour lutter contre l'excision ?**

– Depuis l'existence de l'association, le Modafen, avec d'autres associations, se bat contre les mutilations du sexe des femmes. Ce n'est pas un problème simple. Pour beaucoup de populations d'Afrique noire, l'excision ferait partie de la culture. On l'a tellement dit qu'on finirait par le croire. Au moment où personnellement j'ai appris l'existence de cette pratique – avant je l'ignorais car elle n'existe pas dans toute l'Afrique –, j'avoue que j'ai été bouleversée. J'ai cherché d'autres documents pour m'informer. Avec des amies, nous nous sommes retrouvées pour trouver ensemble. Nous avons donc vu tout ce qui était lié à cette pratique-là ; ce que chacun mettait derrière, et il y avait des variations extrêmes. Il fallait que l'on essaie de faire quelque chose, mais quoi ? Nous devons partir des motivations de ces gens-là pour essayer de démonter le mécanisme. Par exemple, il y a des peuples qui croient que si une fille n'est pas excisée, elle ne peut pas avoir d'enfant. Il fallait démontrer que c'est un mensonge ; nous espérions ainsi venir petit à petit à bout de l'excision. Nous avons d'abord eu contre nous certaines Africaines qui avaient des raisons de ne pas souhaiter parler de cela : à l'époque, les personnes qui parlaient de l'excision lançaient des anathèmes contre l'Afrique, ce "continent" barbare ; ils avaient l'insulte à la bouche. Beaucoup d'Africains, même parmi ceux qui sont contre l'excision, ont été braqués contre cette manière de présenter le problème, si bien qu'à leur corps défendant ils se seraient presque mis à se battre pour l'excision, simplement pour être solidaires du continent. Petit à petit, entre ces Africaines qui ne voulaient pas que nous parlions du problème et les autres Africains qui voyaient que nous n'étions pas en train de dénigrer le continent, il y a eu des terrains d'entente. Entre 1975 – l'année de la femme – et 1980, on a un peu plus

parlé du problème de l'excision, y compris parmi les femmes africaines ; mais celles-ci insistaient sur le fait que l'excision n'est pas le seul problème en Afrique ; il y a aussi la faim, la guerre. De 1980 à 1985, le travail a continué dans les associations et lorsqu'il y a eu, en 1985, la fin de la Décennie de la femme à Nairobi, non seulement la question a été évoquée dans les forums des organisations non-gouvernementales mais elle a même été inscrite au programme officiel de la conférence. En 1987, le centre culturel africain, à Paris, nous a demandé d'organiser en commun une journée sur l'excision. Nous avons considéré cela comme une victoire dans la mesure où nos frères d'Afrique noire et du Maghreb n'étaient au départ pas partisans de ce genre de discussion en public. Avec nos petits moyens, petit à petit, nous arrivons à faire évoluer les mentalités et à soulever la chape de plomb qui pèse sur la question de l'excision.

**– Reste que chaque année, chaque mois, il y a de nouveaux cas d'enfants emmenés en catastrophe à l'hôpital. Quelle attitude adopter au plan de la pénalisation, quand les gens ne comprennent pas vraiment pourquoi on les condamne ?**

– Lorsque nous avons commencé à travailler sur cette question de l'excision au ministère des Droits des femmes, nous avions des positions très précises, très tranchées sur ce qu'il fallait faire. Pour le compte du Modéren, j'avais fait un texte demandant certaines choses concernant la pénalisation : chaque fois qu'on arrivait à mettre la main sur un exciseur ou une exciseuse, il fallait que la loi française puisse être appliquée. Au moment où nous pensions ainsi, nous n'avions pas fait le rapprochement entre exciseur et parents de l'enfant excisé. Pour nous, l'exciseuse était toujours quelqu'un d'extérieur à la famille. D'après ce que nous savions à l'époque sur cette question (en 1982-1983), il y avait selon les pays une caste qui était chargée de cela : les forgeronnes s'occupaient d'exciser les filles et les forgerons de circoncire les garçons. Pour nous, la punition devait être automatique, le droit pénal devait être appliqué, ne serait-ce que par une peine avec sursis, et qu'entre-temps on fasse l'éducation de l'inculpée en lui expliquant pourquoi elle était condamnée. Jamais la question ne s'était posée pour les parents ; on ignorait qu'ils excisaient eux-mêmes. Par la suite, à l'occasion de drames, on l'a appris. À partir du moment où on sait que souvent, lorsque ces parents excisent leurs enfants, ce n'est pas, comme le croient les gens, pour les martyriser – bien que le résultat soit le même, car les enfants sont effectivement martyrisés par cette pratique-là –, il nous est alors difficile de nous poser en juges, surtout si auparavant aucun travail d'éducation, d'information n'a été fait. On essaie de faire ce travail, mais ce n'est pas facile d'arriver à toucher tout le monde en même temps : malheureusement des couples passent au travers de notre action. Même lorsqu'on discute une



seule fois, cela ne suffit pas pour changer les mentalités ; c'est un travail de longue haleine. Les associations qui font des procès luttent pour les droits des femmes, comme nous. Ce que le Modafen peut cautionner et avec quoi il peut se sentir solidaire, c'est par exemple l'action du Planning familial, parce que nous savons que l'excision n'est pas son seul souci, mais l'une de ses préoccupations. Lorsqu'une jeune femme est condamnée avec sursis, nous ne savons pas si nous devons en être contentes – parce qu'enfin l'excision a été reconnue comme un acte délictueux et punie en conséquence – ou si nous devons en être affligées – parce qu'on se demande si la condamnée a compris tout ce que recouvre la peine qui vient de lui être infligée. Est-ce que si elle quitte la France aujourd'hui et rentre dans son pays, cette peine de prison avec sursis suffira pour qu'elle n'excise pas ses autres enfants ? Est-ce que la punition pénale est efficace ? Mais il est vrai que, du fait qu'elle a été punie, ses autres enfants ne seront peut-être pas excisées, surtout si elle ne quitte jamais la France. Alors c'est un bon point ; mais je me pose quand même des questions.

Il faut que les gens comprennent que cette coutume est néfaste, et cela quel que soit l'endroit où l'on vit. Et c'est pour cela que nous demandons le plus de moyens possible pour faire ce travail d'information, parce que s'il n'y a que la peur de la prison, seule la moitié du chemin sera parcourue. C'est lorsque les gens auront compris le caractère nocif de l'excision qu'ils y renonceront et que nous estimerons avoir vraiment réussi notre travail.

**– D'une manière plus large, quelles sont les actions concrètes du Modafen ? Par exemple, quelle est votre intervention auprès des pouvoirs publics ? Quelles actions menez-vous pour améliorer les conditions de vie des femmes noires en France ?**

– Nous avons commencé un travail sur la question de la polygamie. Nous souhaitons réaliser une plaquette dans laquelle nous ferons ressortir de la manière la plus claire possible ce qui d'après nous devrait être fait pour enrayer progressivement la venue de secondes épouses. Nous voulons rassembler le plus de témoignages de femmes vivant ici en polygamie, en faire un livre puis aller voir les pouvoirs publics afin qu'ils trouvent une solution pour limiter les dégâts. Pour celles qui sont déjà là en situation de polygamie, pourquoi privilégier une femme plutôt qu'une autre, ou que les autres ? Nous voudrions que puisse être interdite la possibilité d'aller encore chercher d'autres femmes là-bas pour les amener ici. Il faut que l'on connaisse pratiquement ceux qui vivent en France, avec les noms et photos de leurs femmes qui sont sur ce territoire, de manière qu'il n'en rentre pas d'autres venant augmenter le nombre de souffre-douleur dans ce pays. Voilà le travail que nous sommes en train de faire. ◀

*Propos recueillis par Philippe Dewitte.*